



Le Jacqueminois

Volume 11, numéro 11, Septembre 2019

Des nouvelles du Conseil

Dossiers de la séance du conseil du 10 septembre 2019

- Lancement d'un appel d'offre pour la conception d'un plan d'intervention sur le réseau routier municipal.
- Mandat d'accompagnement en ingénierie des réseaux d'eau potable et eaux usées octroyé à la firme TETRA TECH QI.
- Adoption du règlement no 5000-2019, sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
- Octroi du contrat pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des ordures à l'entreprise RI-COVA SERVICE INC., et ce, pour une durée de trois ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.
- Octroi du contrat pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des matières recyclables à l'entreprise COL SET TRANSIT INC., et ce, pour une durée de trois ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.
- Prochain conseil, le mardi 8 octobre 2019, 19 h, au Centre communautaire (119, rue Renaud). Vous êtes les bienvenus.

CINÉMA - PYJAMA vendredi 20 septembre 2019

Film à l'affiche : Comme des bêtes 2

Tarif : 5\$ - Collation fournie

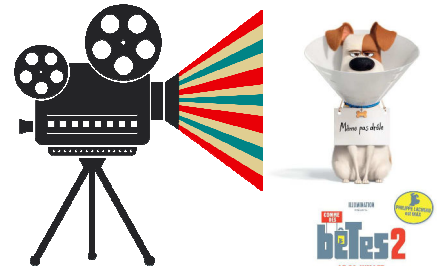
Entre 18 h 30 et 20 h 30

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Par téléphone : 450 347-5446, poste 403

Par courriel : info@sjlm.ca

- Aucune nourriture de l'extérieur est acceptée
- Paiement à l'avance à la municipalité (91, rue Principale) ou sur place



MODIFICATION : COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des matières recyclables provoque beaucoup de mécontentement chez les citoyens. Pour pallier cette situation, une modification TEMPORAIRE du calendrier des collectes a été effectuée.

Dès le 20 septembre et jusqu'au 31 décembre 2019, la collecte du recyclage s'effectuera le **VENDREDI** dès 7 h 00 AM. Les citoyens sont invités à placer leur bac à la rue le jeudi soir.

Aucun changement à l'horaire de la collecte des ordures n'est prévu, elle demeure le mercredi.

Merci de votre compréhension.



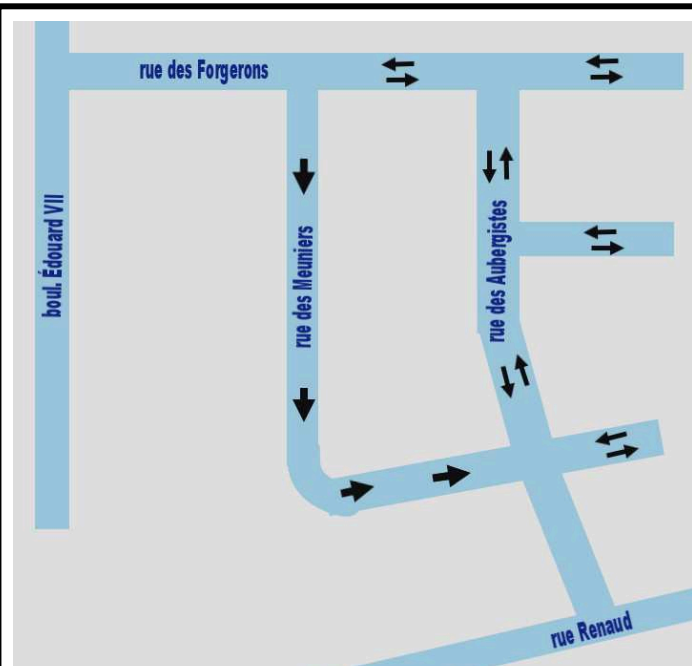
AVIS AUX RÉSIDENTS DU PROJET LES JARDINS SAINT-JACQUES

Prolongement du délai pour l'aménagement des stationnements

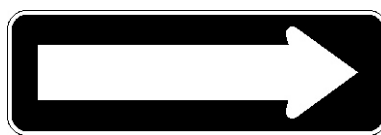
Les propriétaires des résidences du projet Les Jardins Saint-Jacques auront jusqu'au **10 août 2021** pour faire l'aménagement de leur stationnement. Le Conseil a choisi de modifier son règlement pour prolonger d'un an le délai. Cette obligation s'adresse aux résidences déjà construites au 10 août 2019.

Les normes d'aménagement feront aussi l'objet d'une nouvelle analyse de la part du conseil, le dossier est à suivre.

NOUVEAU : CIRCULATION À SENS UNIQUE RUE DES MEUNIER



La portion de la rue des Meuniers entre les adresses 1101 et 1140 deviendra un sens unique vers la rue des Aubergistes. Une nouvelle signalisation sera installée d'ici le début du mois d'octobre 2019. Ce changement de signalisation vise à favoriser la sécurité des citoyens et à améliorer la fluidité de la circulation qui sera dirigée vers les rues collectrices, soient les rues des Forgerons et des Aubergistes.



PORTES OUVERTES DE VOTRE SERVICE INCENDIE!

Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, qui se déroule du 6 au 12 octobre prochain, les pompiers de votre Service de Sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur invitent tous les citoyens à venir les rencontrer.

C'est sous le thème «Le premier responsable c'est toi!» que les activités se dérouleront. Plusieurs intervenants qui œuvrent dans le domaine des services d'urgence seront sur place. Des démonstrations de feux de cuisson seront également au menu. Vous aurez l'opportunité de visiter la caserne et de monter à bord des camions. De plus, un léger dîner vous attend sur place.

C'est un rendez-vous!

Le SAMEDI 12 octobre 2019 entre 10 h et 15 h à la caserne située au 93, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur.

En cas de pluie, certains kiosques et/ou démonstrations seront annulés.



SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « Au cœur du jardin »

Le Service d'action bénévole « Au cœur du jardin » offre des services gratuits ou à coût minime aux personnes de 55 ans et plus vivant dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Voici les services offerts au bureau de Napierville, situé au centre communautaire (262-A, rue de l'Église) :

- Appels PAIR (recevez un appel quotidien sécurisant) ;
- Aide pour remplir vos formulaires ;
- Bingo \$ (tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h.) ;
- Bracelet de sécurité (portez-le pour prévenir votre entourage en cas de chute) ;
- Dîner communautaire \$ (tous les 4^{ème} mercredis du mois, inscription obligatoire) ;
- Impôts (pendant la période des impôts) ;
- Jardin collectif ;
- Plats santé congelés \$ (pour les personnes âgées et ceux qui doivent surveiller leur alimentation) ;
- Transport d'accompagnement médical \$ (soyez accompagné pour vos rendez-vous) ;
- Université du 3^{ème} âge \$ (apprenez sur différents sujets) ;
- Visite d'amitié (recevez la visite d'une personne de confiance pour jaser).

Merci à tous les bénévoles qui rendent ces activités possibles !

Vous aimeriez donner un peu de votre temps ? Nous sommes là pour vous soutenir afin que vous trouviez la bonne action bénévole pour vous, plus de 200 opportunités à combler !

Pour plus d'informations : Chantal Labrie au 450 245-7868

CRÉATION ARTISTIQUE DE LA PART DES ÉLUS DE LA MRC

Le 12 septembre 2019, l'artiste May Taratuta et les mairesses et maires de la MRC des Jardins-de-Napierville ont réalisé une œuvre collective «Les hiboux dans la forêt» à la halte de la piste cyclable de Sainte-Clotilde parcourant le *Sentier du paysan*.

Les hiboux ont été réalisés par les élus sous la supervision de l'artiste. C'est la toute première œuvre collective qui permet d'embellir l'une des haltes de notre piste cyclable régionale le *Sentier du paysan*.



ABRI TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

Les abris «tempo» sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai.

Voici les conditions qui s'appliquent :

- Pour un usage résidentiel : 1 abri est permis par logement;
- L'abri doit être localisé à plus d'un mètre des lignes du terrain et à plus de 1,5 mètres de la voie de circulation;
- L'abri doit être installé au-dessus d'un espace de stationnement;
- La superficie maximale est de 50 m².



AVIS AUX ENTREPRISES LOCALES

Le site Internet de la municipalité contient une page qui énumère les entreprises locales sur le territoire. Sur une base volontaire, nous vous invitons à nous transmettre les coordonnées de votre entreprise afin que celle-ci apparaisse dans notre liste.

Communiquez ces informations :

par téléphone : 450 347-5446, poste 403 ; ou par courriel : info@sjlm.ca.



SAVIEZ-VOUS ? Capsule MADA - Municipalité amie des aînés

Sourire sans Fin (450 454-5747)

Sourire sans Fin est un centre de solidarité familial ayant pour mission d'offrir des services et des activités d'entraide, de support, de formation et d'intégration dans une perspective de solidarité et de prise en charge de l'individu sur lui-même. Ces services s'adressent particulièrement aux personnes en situation de vulnérabilité, aux familles et aux personnes âgées du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville.



La co-animation de certains programmes est assumée par des parents et des participants. Ces pratiques permettent d'arrimer les activités aux besoins et attentes des familles.

Le bénévolat est une partie intégrante de la vie quotidienne dans nos murs. Chacun apporte sa contribution dans une perspective d'entraide et de solidarité.

FRIPERIE - La maison aux milles trouvailles

HORAIRE OCTOBRE 2019

Vendredi le 4 octobre entre 19 h et 21 h

Samedi le 5 octobre entre 10 h et 16 h

Adresse: 95, rue Principale

(La maison à côté de la caserne)

La friperie accepte vos dons. Les sacs ou boîtes de dons peuvent être laissés sur le perron.

Merci !

HORAIRE RÉGULIER MAIRIE

91, rue Principale

Retour à l'horaire régulier pour la mairie

LUNDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
MARDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
MERCREDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
JEUDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
VENDREDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
SAMEDI	FERMÉ	
DIMANCHE	FERMÉ	

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

89, rue Principale



LUNDI	18 h 30 à 20 h 30
MERCREDI	13 h 00 à 16 h 30 18 h 30 à 20 h 30
SAMEDI	10 h 30 à 12 h 00